



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

AGENDA

1er Septembre 2012
Jardiner au naturel
Visite du jardin du Renaudin
à Marigné-Lailié
Rendez-vous sur place à 16h

LETTRE D'INFORMATION

N° 11 — JUIN 2012

Déviations Arnage-Ponthibault

Le Préfet a fait appel du jugement du tribunal administratif annulant la Déclaration d'Utilité Publique de la déviation.

La procédure devrait durer encore un an avant que nous ne soyons fixés.

Le projet de carrière est de retour

Le plan B se dévoile

Après l'annulation de la DUP de la déviation Arnage/Ponthibault, le carrier avait déclaré dans la presse que le projet de carrière n'était pas pour autant enterré.

Les élus locaux préparent le terrain pour le carrier

La Communauté de Communes, présidée par le Maire de Moncé, a voté une "servitude de passage pour le tapis roulant de la future sablière", sur des terrains qu'elle loue à un agriculteur, entre la Butte du Vieux Mans et la ZAC de la Belle Etoile.

Le Conseil Municipal de Moncé a voté à l'unanimité la prescription d'une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme visant à supprimer les Espaces Boisés Classés protégés "pour permettre l'exploitation de carrières au lieu dit La butte du Vieux Mans", au prétexte que ce projet serait d'intérêt général (voir le compte-rendu du conseil du 4 mai, disponible en Mairie ou sur <http://www.monce-en-belin.com/Comptes-rendus.html>).

Qui va en tirer les bénéfices ?

Ce projet est privé. S'il présente de gros intérêts financiers pour le carrier et les propriétaires des terrains, il n'a que peu d'intérêt pour la collectivité. De plus, ce type d'activité crée très peu d'emplois (2 ou 3 au maximum).

Qui va en faire les frais ?

Un patrimoine naturel d'un grand intérêt : "La butte du Vieux Mans", véritable monument géologique, partie intégrante de l'identité de la

commune va être sacrifiée : butte tabulaire de 82m de haut couverte par la forêt, ZNIEFF de type 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), actuellement classée Np (Zone Naturelle protégée pour la qualité des sites et des paysages) au PLU de la commune approuvé en Décembre 2010.

L'agglomération située à proximité immédiate et sous les vents dominants en subira les nuisances pendant 30 ans (poussières, bruit ...).

Parlons aussi des perspectives d'avenir pour l'immobilier sur la commune : en effet qui serait assez fou pour venir s'installer à proximité d'une carrière ?

De plus, c'est encore aux finances publiques auxquelles on fait appel pour l'étude de cette révision, 18 mois seulement après l'approbation du PLU !

Où est l'intérêt général ?

L'intérêt général a bon dos pour faire passer ce projet et reste à démontrer.

Le sable ne se renouvelle pas et l'exploitation d'une carrière laisse dans le paysage des cicatrices irréversibles.

La forêt fournit un matériau renouvelable et durable : le bois, et contribue à lutter contre le réchauffement climatique en piégeant le carbone de l'air.

Dans un intérêt général à long terme, il convient donc de conserver la protection "espaces boisés classés" de la Butte du Vieux Mans.

CONTACTS

Présidente :
Chantal Blossier
02 43 42 55 37

Vice-Président :
Gilles Guérin
02 43 21 15 83

Trésorier :
Alain Fillâtre
02 43 42 07 39

Site Internet :
<http://gspp.asso.st>

Email :
contact@gspp.asso.st

Vidange de fosses :
Jean-Claude Lecomte
02 43 42 84 79

Achats groupés de bois :
Gilles Guérin
02 43 21 15 83

Maison à énergie passive

Le samedi 14 avril, une bonne cinquantaine de personnes étaient au rendez-vous pour visiter la maison à énergie passive construite par Nature et Logis à Fillé.

Le principe d'une maison passive est d'avoir de très faibles besoins énergétiques permettant de se passer d'une installation de chauffage.

Pour y parvenir, il faut optimiser : compacité, orientation des ouvertures au sud, choix des matériaux, notamment des isolants avec une pose très soignée pour obtenir une très bonne étanchéité du bâtiment.

La maison visitée applique ces principes avec en particulier : isolants, épaisseur : 26cm dans les murs, 40cm en toiture et 20cm dans le sol, menuiseries bois avec triple vitrage, ventilation mécanique contrôlée double flux.

La Réglementation Thermique 2020 devrait rendre obligatoire ce niveau de performance pour les maisons neuves.

Participation de GSPP au festival du printemps

Mardi 27 mars

A l'école maternelle, lecture de "Croque, la nourissante histoire de la vie" aux trente enfants de l'accueil périscolaire et au Val'Rhone de "L'homme qui plantait des arbres" aux trente enfants de l'accueil périscolaire primaire. Un public sage, attentif et pertinent.

Mercredi 28 après-midi

Promenade en vélo dans les bois de Moncé avec les enfants des mercredis loisirs, : encadrée par les animateurs et 2 membres de l'association. Les 12 enfants concernés étaient ravis.

Samedi 31 mars après-midi

Exposition et animations sur les énergies renouvelables à Laigné : faible participation des familles.

2ème édition du rallye nature avec l'école primaire de Moncé

Jeudi 3 et vendredi 4 mai, 150 enfants (6 classes) de l'école primaire de Moncé en Belin ont participé au 2ème rallye nature proposé par "Grain de Sable et Pomme de Pin".

Quoi de plus motivant pour un enfant que de fouiller sous les feuilles pour observer les petites bêtes du sol, les fourmis et autres insectes, que de se pencher en écarquillant les yeux pour apercevoir les poils de sangliers accrochés à la clôture, que de mesurer un arbre (sans grimper jusqu'au sommet comme certains étaient prêts à le faire)...

C'est en étant au plus près de la nature, en étant curieux, en observant qu'on comprend le mieux et que l'on apprend à respecter un milieu naturel proche.

Tels étaient les objectifs visés par les 8 bénévoles de l'association qui ont encadré 3 ateliers pendant 2 jours consécutifs.

Retrouvez les réactions des enfants sur le site de l'école : <http://ec-pub-monce-72.ac-nantes.fr>.

S.A.R.L. BARBEAU
Peinture - Décoration
Ravalement de façades
Démoussage de toitures
Isolation thermique
Devis Gratuit
Peinture écologique
Malidor
72230 Moncé en Belin
Tél - Fax : 02.43.42.03.63
06 31 97 38 19
HYGIENE SANTE
ENVIRONNEMENT
NF EN ISO 14001

Service Assainissement Manceau
Particuliers
Vidange
Débouchage
Nettoyage cuve
Professionnels
Curage réseaux
Inspection vidéo
Test d'étanchéité
ZA Le Perquoi
72560 CHANGÉ
Télécopie : 02 43 40 00 66
02 43 40 00 90